UGSEL VENDÉE

La Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement catholique

Course d'Orientation 2021-2022

Proposition d'une Journée animation par le secteur ouest et ouverte à tous

Mercredi 15 décembre 2021

COURSE EQUIPE

1 – ORGANISATION

- **Compétition** : Journée d'animation ORIENTATION proposée par le secteur Ouest, à toute la VENDEE
  LE CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL SERA TOUJOURS LE MERCREDI 2 FEVRIER 2022 à AIZENAY
- **Responsable de la journée** : COUTAND Thibault - Tel portable : 06 88 55 63 82
- **Lieu de la compétition** : Le moulin à Elise au Poiré sur Vie
- **Date** : mercredi 15 décembre 2021
- **Participation** : **sur engagements** - **inscription sur USPORT**

  1 - Vous vous connectez sur Ugsel Net avec votre identifiant et votre mot de passe
  2 - Vous allez dans U Sport
  3 - Vous cliquez sur le sport souhaité : Ici Course d'Orientation
  4 - Ensuite vous cliquez sur le déroulement championnat Vous allez sur **CO des secteurs** et vous choisissez CO- Secteur Ouest Vendée
  5 - Vous allez sur **inscrire une équipe**
  6 - Vous êtes dirigés sur la liste de tous vos élèves, vous cochez les élèves devant faire partie de l'équipe souhaitée
  7 - Vous cliquez sur action et inscrire une équipe. Un Numéro d'équipe apparait en haut.
  8 - Vous n'avez plus qu'à cocher la case devant course (un bandeau vert furtif apparait ce qui valide votre inscription)
  9 **- Refaire la même manipulation pour toutes vos équipes**.
  10 - Une fois tous vos élèves inscrits, vous allez en haut sur l'onglet **« Liste des inscrits en compétition »** vous descendez sur le sport souhaité ici CO des secteurs, ensuite vous descendez sur Comité : Vous cliquez UGSEL Vendée et vous filtrez. Vous aurez toutes vos inscriptions
- **Date limite d'engagements** : **mercredi 8 décembre 2021**
- Remarques : chaque enseignant devra s'assurer que les élèves sachent lire une carte et s'orienter en forêt
- **Heure de départ** : entre 12h30 et 14h30. Attention il n'y aura plus de départ après 14h30. Selon le nombre d'équipes, les horaires de départ seront imposés ou non.
- **Heure de fin** : chaque établissement part quand il le souhaite. Les résultats seront communiqués par mail le lendemain (pas de résultats sur place).

ÉDUQUER… TOUT UN SPORT !

UGSEL Vendée
6 Route de Mouilleron – CS 20059 – 85002 LA ROCHE SUR YON
Tél.: 02.51.62.72.61 – ugsel85@ddec85.org – www.ugsel.ddec85.org

- **Transport** : Les cars et mini-bus déposent les élèves au complexe de la Montparière et peuvent stationner par la suite au collège du Puy Chabot.
- **Vestiaires/Toilettes :** il n'y aura pas de vestiaires accessibles sur place. Des toilettes seront accessibles près de la zone de départ.

2- Les épreuves

- **PARCOURS** : Les parcours n'empruntent pas de route ni de propriétés privées. Il y aura 15 balises à prendre pour les 6- 5ème, 20 pour les 4- 3ème et 20 avec options pour les lycéens.

- **CONCEPT** :
  - **Course par équipe de 2 ou 3**
  - **3 niveaux** : **Collège 1** (6ème - 5ème F et G) – **Collège 2** (4ème - 3ème F et G) – **Lycée** (2nde - 1ère - Term F et G)
  - **Equipe mixte possible**.
  - Chaque élève devra être muni d'une montre chrono et d'un sifflet
  - Fonctionnement avec puces électroniques.

- **DUREE** : 1 heure maximum pour toutes les équipes. 1 balise de pénalité par minute entamée après le temps de course imparti.

- **CLASSEMENT** : Le classement se fait au score (nombre de balises récupérées) et ensuite au chrono.

- **DEROULEMENT** : Les membres de l'équipe récupèrent la carte après le bip de la balise de départ. Ils ont 1h pour bipper un maximum de balise. Ils ont interdiction de se séparer jusqu'à l'arrivée. La balise d'arrivée ne peut être bippée que lorsque l'équipe est au complet.

- **PENALITES** : En cas de non-conformité et non-respect du règlement, l'organisation se réserve le droit de disqualifier ou de pénaliser une équipe (retrait de points), pendant ou après la course:
  - ☛ **Dépassement du temps de course (1 point par minute entamée)**
  - ☛ **Franchissement de clôtures hors passages et autorisations prévus, traversées de champs cultivés, jardins, zones d'habitation, routes ou zones interdites.**
  - ☛ **Non-respect des habitants, participants et autres personnes rencontrées.**
  - ☛ **Abandon de déchets sur le parcours (papiers, bouteilles etc…).**
  - ☛ **Non-respect de consignes données par un enseignant.**
  - ☛ **Utilisation intempestive du sifflet.**

- **CHRONOMETRAGE** : Le chronométrage est géré par l'organisation : système Sport-Ident avec validation des balises par une puce électronique (**attention en cas de perte d'une puce 50 euros seront débités sur le chèque de caution UGSEL).**

3- Les concurrents

- La course d'orientation est ouverte à tous les collégiens et lycéens sachant s'orienter sur une carte de type IOF.
- L'inscription se fait par équipe de 2 ou 3.
- Les concurrents doivent être licenciés UGSEL.

- L'organisation se réserve le droit d'interdire à un concurrent de prendre le départ ou de poursuivre la compétition.
- Tout remplacement d'un concurrent au cours de l'épreuve est interdit.
- **Les concurrents doivent respecter impérativement les codes de la route, les propriétés privées, la nature et la protection de l'environnement.**
- Toute équipe doit être complète pendant la durée de l'épreuve et l'abandon d'un des membres entraîne l'abandon de l'équipe.
- Un équipier contraint d'abandonner doit avec l'aide de son coéquipier se rendre jusqu'au point d'organisation le plus proche ou prévenir un enseignant et le cas échéant se servir de son sifflet.
- Tout acte de vandalisme, de dégradation ou de pollution (papiers, plastiques…) sur le parcours de l'épreuve reste sous la responsabilité du concurrent engagé.
- Les concurrents ont l'obligation de porter assistance à toute personne qui se trouverait en difficulté.

4- Matériel

- **MATERIEL OBLIGATOIRE** : Chaque élève doit impérativement avoir une montre ou un chronomètre et un sifflet. Aucun matériel de ce type ne sera prêté sur le lieu de la compétition.
- **MATERIEL CONSEILLE** : gourde bidon de manière à vous hydrater au cours de l'épreuve, crayon indélébile.

5- Droit à l'image

- Les concurrents acceptent sans restriction l'utilisation de toutes images et sons enregistrés pendant l'événement, sur une période indéfinie.
- Conformément à la loi informatique et liberté du 06 janvier 1978 vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

6- Acceptation du règlement

- **Les concurrents et enseignants déclarent accepter le règlement de L'organisation dans sa totalité par le seul fait de s'inscrire à cette compétition**